



N° FI/2012/66

Département de l'Yonne

Communauté de
Communes du Jovinien

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date de convocation :	16 novembre 2012	Nombre de conseillers
Date d'affichage de la convocation :	16 novembre 2012	communautaires
		En exercice: 49
		Présents : 43
		Votants : 45

Séance du 26 novembre 2012

Le conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire le lundi vingt six novembre deux mille douze à dix neuf heures, à la salle des fêtes de Bussy-en-Othe, sous la présidence de Monsieur Nicolas SORET.

ETAIENT PRESENTS : Monsieur Jean-Michel ROCHEFORT, Monsieur Michel KOZEL, Monsieur Claude GRUET, Monsieur Benoît COPPIN, Madame Catherine LOUBAT, Monsieur Philippe MAUNY, Monsieur Laurent RIOTTE, Madame Catherine DECUYPER, Madame Raymonde ALLOUIS, Madame Jacqueline LEFEBVRE (suppléante), Monsieur Patrick LEMAISTRE, Monsieur Bernard GUINOT, Monsieur Yannick VILLAIN, Monsieur Claude FRACHET, Madame Françoise DUPUIS, Monsieur Yves ROY, Monsieur Lucien JEAN-BAPTISTE, Monsieur Pascal JACQUEMARD, Monsieur Bernard QUINOT, Monsieur Rémi BICHEBOIS, Monsieur Christian ROTILIO, Monsieur Christian MORESK, Monsieur Guy DUCHENNE, Monsieur Lionel PERREAU, Madame Odile DUFOUR, Monsieur Patrice CHASSERY, Monsieur Bernard MORAINÉ, Madame Frédérique COLAS, Monsieur Yves GENTY, Monsieur Maurice COLAS, Monsieur Yann CHANDIVERT, Madame Manuelle MOINE, Madame Paule-Hélène BORDERIEUX, Monsieur Thierry LEAU, Monsieur Laurent CHAT, Madame Gisèle DUMONT, Monsieur Philippe HUREAU (suppléant), Monsieur Joël LAIGNEAU (suppléant), Monsieur Jean-Pierre BAUSSART, Madame Valérie BRUSIN, Madame Agnès BLANCARD, Monsieur Jean-François RAVSELJ

ETAIENT EXCUSES :

Monsieur Louis BOUCHERON, a donné pouvoir à M. Jean-Pierre BAUSSART
Monsieur Michel THIAVILLE, a donné pouvoir à M. Jean-François RAVSELJ
Monsieur Jean-Pierre VIGNOT, suppléé par M. Joël LAIGNEAU
Monsieur Daniel HURE, suppléé par M. Philippe HUREAU
Monsieur Jean-Claude GRELARDON
Monsieur Jean-Pierre ROUSSEAU
Monsieur Olivier CENDRE
Madame Eliette ITALIANO

SECRETAIRE DE SEANCE : Madame Frédérique COLAS

OBJET : Cession de matériel : 2 groupes électrogènes

OBJET : Cession de matériel : 2 groupes électrogènes

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'avis favorable du bureau communautaire réuni le 9 novembre 2012,

Considérant que la Communauté de Communes de Joigny est propriétaire de deux groupes électrogènes, sur le site du Groupe Géographique,

Considérant que la Communauté de Communes de Joigny veut les vendre n'en ayant pas l'utilité,

Considérant que la valeur de reprise par groupe est de 8 000 € HT,

Considérant que la Sté Solaryo Inter Limited se propose de les racheter au prix indiqué ci-dessus,

Considérant que le coût du démontage et du transport sont à la charge de l'acquéreur

Vu l'exposé du président,

Le Conseil Communautaire,

Après avoir délibéré,

Par 43 voix pour et 2 abstentions (Messieurs LEAU et FRACHET),

approuve la vente de ces deux groupes électrogènes à la Sté Solaryo Inter Limited

autorise le Président ou son représentant à percevoir le produit de la vente

autorise le Président ou son représentant à signer toutes les pièces relatives à ces ventes.

Pour copie conforme,
Le Président,



Date de réception
par la Préfecture :

11.12.12

date de publication :

11.12.12

